



C'EST MA VIE, JE LA CHOISIS ! ...



Comment peut-on choisir et exprimer son projet si on est une personne avec déficience intellectuelle ?

Trisomie 21 France, l'Université de Bordeaux et l'Université de Mons ont réalisé un outil mis en ligne sur internet qui ouvre cette possibilité.

FORMATEUR

Mme Audrey LANDURAN,

TARIF 1250 € / jour
(+ frais du formateur)

DURÉE 1 JOUR (7 H)

LIEU



Sur place

La salle devra être équipée de micro-ordinateurs et de connexion internet

PARTICIPANTS 8 à 10

PARTICIPANTS

Personnes en situation de handicap, travailleurs handicapés qui ont envie ou besoin de parler de leur projet.
Aidants.

OBJECTIFS

A l'issue de la journée les participants sauront :

- Ce que c'est de décider.
- Dire ce qu'est l'autodétermination.
- Se servir de l'outil : « c'est ma vie, je la choisis ».

ANIMATION

- Exposés.
- Mises en situation.
- Echanges entre les participants.



1^{er} JOUR

- C'est ma vie, je la choisis : comment a-t-on construit cet outil ?
- Qu'est-ce que décider ? l'autodétermination
- Utilisation de l'outil pas à pas